MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT DELIBERATIONS ETUDIEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

- 1. Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion du Doubs.

 Accord à l'unanimité
- 2. Logement du bâtiment mairie : devis de remplacement des fenêtres Décision reportée
- 3. Logement du bâtiment mairie : devis de remplacement de la porte de garage Décision reportée
- 4. Taxe d'aménagement 2024 Conditions inchangées
- 5. Point supplémentaire : subvention voyage scolaire

 Accord à la majorité pour une subvention de 30€/enfant participant habitant la commune
 (7 Pour, 1 Contre Mme M. Grassa)

Publié sur le site internet de la commune le : 9/05/2023

Marie-Claire MONNIN, Maire de Villeneuve d'Amont

